

L'inf'Eaux

L'ACTU DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST



L'EDITO



J'ai présenté ma candidature à la présidence de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest le **3 juillet dernier**, dans la continuité de la réorganisation engagée lors de la prise de compétence GEMAPI par les EPCI. Celle-ci a conduit, au 1^{er} janvier 2022, au regroupement des équipes des anciens

syndicats de bassin versant du Meu et de l'Ille, Illet, Flume au sein de l'UGVO. C'est dans ce contexte que j'en ai pris la présidence.

Ces quatre années ont permis de construire une équipe de 22 agents particulièrement engagés, dans un climat de travail constructif et convivial. Nous avons également renforcé notre action. Le contrat territorial 2023-2025 a permis de développer les travaux en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, avec le soutien de nos partenaires financiers et une participation accrue des EPCI. Le programme Breizh Bocage a lui aussi été renforcé, avec trois agents dédiés sur le territoire de l'UGVO.

Un nouvel Accord de territoire 2026-2028

a été élaboré et validé, en maintenant un niveau d'ambition élevé sans augmenter les cotisations des EPCI durant les deux prochaines années. **La restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques** doit se poursuivre au plus près des territoires ruraux, grâce à la concertation et à l'adhésion des collectivités, des usagers, des propriétaires et des agriculteurs.

Élu sur le territoire du Meu, concerné par un captage prioritaire,

je me réjouis qu'après les échanges menés avec les organisations agricoles, le SAGE puisse probablement trouver une issue positive. L'eau, tant sur les questions de qualité que de quantité, est un enjeu majeur qui me passionne, étroitement lié au monde agricole que je connais bien.

J'ai souhaité renouveler mon mandat pour poursuivre ce travail avec les élus qui m'accompagneront. Le 3 juillet dernier, j'ai été réélu président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest. Ma disponibilité me permettra de m'y consacrer pleinement, au service de notre territoire.

**Jean RONSIN, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO),
Vice-Président d'Eaux & Vilaine.**

[Actu] alités

MILIEUX AQUATIQUES



LE BILAN 13 km

Cette année, l'UGVO a prévu de restaurer près de 13 km de cours d'eau sur 35 zones de projets. La plupart de ces travaux sont en cours et se poursuivront jusqu'au 31 octobre si la météo le permet.

Le projet « Restauration transversale de la vallée du Borgnet » a été désigné lauréat 2026 par le jury national des Trophées Solutions Fondées sur la Nature le 11 mars dernier.

Rappelons quelques chiffres clés de ce projet d'envergure situé à Saint Méen-Le-Grand en contexte urbanisé et agricole : 2,4 km de remise du cours d'eau dans son lit d'origine, 19 hectares de zones humides restaurées, 1,2 hectares de zones humides drainées, suppression d'un plan d'eau sur cours, déconnexion et réduction de 2 autres plans d'eau, création de 22 mares, ... Ce projet sera valorisé dans la brochure « Des solutions fondées sur la nature pour répondre aux enjeux du territoire », publiée

par le Ministère de la Transition Écologique et de la Biodiversité et communiquée lors du salon des Maires en novembre.



Restauration de la vallée du Borgnet

BOCAGE

Pour l'hiver 2026-2027, ce sont **64 km prévus d'être plantés dans le cadre du programme Breizh Bocage** : 37 km par l'UGVO (dont 53% sur talus) et 27 km par les autres maîtres d'ouvrage (dont 43% sur talus) œuvrant sur le territoire de l'unité (La Collectivité Eau du Bassin Rennais sur le territoire de Chèze-Canut, la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné et Vallons de Haute Bretagne Communauté), ce qui représente au total 119 bénéficiaires.

Le marché public commun aux trois unités de gestion d'Eaux & Vilaine a été attribué en septembre 2026, pour 2 années.

CONNAISSEZ-VOUS ?

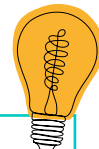
Le caloptéryx

Avec ses ailes aux reflets métalliques bleus ou verts chez le mâle, le caloptéryx est une véritable petite merveille au bord des rivières ! Il vit près des cours d'eau clairs, bien oxygénés et riches en végétation. Avant de devenir l'insecte que l'on observe voler, il passe plusieurs mois, voire plusieurs années, sous l'eau à l'état de larve. Il y chasse de petites proies, comme les larves de moustiques, contribuant ainsi à l'équilibre des milieux aquatiques. Sa présence témoigne notamment de la qualité des cours d'eau qu'il fréquente.





Bureau Territorial de l'UGVO, le 14 septembre 2026



UN COMITÉ TERRITORIAL DE L'UGVO DE 34 ÉLUS

Parmi eux, **12 élus** forment le **bureau territorial** de l'UGVO

Communauté de Communes Bretagne Romantique : 2 élus
Brocéliande Communauté : 2 élus
Liffré Cormier Communauté : 2 élus
Montfort Communauté : 3 élus
Rennes Métropole : 15 élus
Communauté de Communes Saint Méen-Montauban : 2 élus
Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné : 4 élus
Vallons de Haute Bretagne Communauté : 4 élus

Grand [Format] La gouvernance de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest

Composé de 12 élus représentant les 8 EPCI qui ont transféré à Eaux & Vilaine les compétences GEMA et associées (pollutions diffuses, ruissellement, bocage), le **Bureau territorial de l'UGVO** se réunit en moyenne 6 fois dans l'année. Selon le règlement intérieur des instances de l'UGVO validé le 4 février 2022, le bureau a vocation à traiter des affaires courantes du Comité Territorial. Le Bureau territorial examine notamment des dossiers qui seront ensuite soumis au Comité territorial de l'unité, avant validation par le Comité Syndical d'Eaux & Vilaine si nécessaire.

Lors du Comité Syndical d'installation d'Eaux & Vilaine, le 3 juillet dernier, M. Jean RONSIN a été nommé **Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest**.

Lors du 1^{er} bureau de l'unité, le 14 septembre dernier, **4 délégués thématiques** ont été désignés parmi les élus du Bureau :

- Délégué thématique « Communication et lien avec les EPCI » : M. RONSIN
- Délégué thématique « Milieux aquatiques » : *délégation à désigner*
- Délégué thématique « Bocage et ruissellement » : M. HOUITTE
- Délégué thématique « Pollutions diffuses » : M. DUMERCY

Lors de ce même bureau, les élus ont décidé de poursuivre l'organisation qui avait été proposée lors de la création des unités, à savoir la composition d'un Comité territorial. Celui-ci sera composé des 12 élus du Bureau territorial de l'UGVO (les 12 délégués titulaires des 8 EPCI du territoire de l'UGVO qui ont transféré les compétences GEMA et associées à Eaux & Vilaine) ainsi que de 22 élus cooptés qui seront désignés par ces mêmes EPCI soit un total de 34 élus. Chaque EPCI va prochainement être invité, via la réception d'un courrier, à délibérer afin de nommer ces élus cooptés.

Le **Comité territorial** de l'unité, a pour mission de suivre la bonne exécution du protocole de transfert signé entre les EPCI et Eaux & Vilaine ainsi que les actions des différentes programmations (Accord de Territoire et programme Breizh Bocage). Le comité territorial de l'UGVO se réunit 3 à 4 fois dans l'année et est convié au comité de pilotage annuel de l'Accord de Territoire, pour valider le bilan de l'année N et la programmation de l'année N+1. Ce comité de pilotage se déroule chaque fin d'année en présence des partenaires techniques et financiers.

Composition du Bureau de l'UGVO 12 élus



Jean RONSIN
Montfort Communauté,
Président de l'unité



Daniel HOUITTE
CC Val d'Ille-Aubigné



Laurent DUMERCY
Brocéliande
Communauté



Benoît SOHIER
CC Bretagne
Romantique



David VELLAUX
Liffré-Cormier
Communauté



Denis LEVREL
CC Saint-Méen-
Montauban



Ludovic BROSSARD
Rennes Métropole



Didier CHAPELLON
Rennes Métropole



Sébastien GUÉRET
Rennes Métropole



Françoise LOUAPRE
Rennes Métropole



Thierry BEAUJOUAN
Vallons de Haute
Bretagne Communauté



Christophe VERON
Vallons de Haute
Bretagne Communauté

Mickaël OUISSE, Chef de Projet Environnement à l'Office National des Forêts

Eaux & Vilaine mène des travaux de restauration des cours d'eau, y compris en forêts domaniales gérées par l'ONF. Sur le bassin versant de l'Illet, 7,7 km du ruisseau de Sévailles en forêt de Liffré, ont été restaurés, dont 4,2 km par l'UGVO depuis 2021.

Pouvez-vous présenter les missions principales de l'ONF ?

L'ONF assure la gestion durable des forêts publiques en conciliant production de bois, préservation de la biodiversité, accueil du public et prévention des risques naturels. Le bois commercialisé localement constitue une ressource renouvelable qui contribue au stockage du carbone. L'ONF veille également à préserver les habitats naturels, à offrir des espaces de loisirs et à intervenir dans la prévention des incendies et la protection du littoral.

Comment cela se traduit plus particulièrement en forêt de Liffré ?

Ces principes s'appliquent à travers un aménagement forestier établi sur vingt ans. Des travaux réguliers favorisent les arbres les plus vigoureux et les coupes sont réalisées progressivement afin de permettre le renouvellement naturel de la forêt. Des arbres habitats sont préservés et certains secteurs restent sans intervention humaine. Une attention particulière est portée aux sols, aux zones humides et aux cours d'eau. La forêt demeure ouverte au public grâce à un réseau de sentiers.

Quel regard porte l'ONF aux actions d'Eaux & Vilaine ?

L'ONF porte un regard très favorable sur ces actions, qui visent à améliorer le fonctionnement des écosystèmes, favoriser la rétention de l'eau dans les sols, soutenir les débits en période sèche et renforcer les habitats aquatiques.

Comment l'ONF s'associe techniquement aux travaux d'Eaux & Vilaine ?

Cette collaboration repose sur un travail conjoint à toutes les étapes des projets. Après des visites de terrain, les deux structures définissent les solutions techniques adaptées, puis Eaux & Vilaine organise les chantiers et assure le suivi des travaux auxquels participe également l'ONF.

Pour l'ONF, quels sont les critères d'une restauration des milieux aquatiques réussie ?

Une restauration réussie permet de retrouver un fonctionnement naturel des cours d'eau tout en préservant les sols forestiers. Elle se traduit notamment par la reconnexion des zones humides, une meilleure capacité de stockage de l'eau et le retour d'une biodiversité aquatique. L'objectif est de renforcer la résilience des milieux face au changement climatique et de préserver durablement la ressource en eau.

Ruisseau de Sévailles en forêt de Liffré, Février 2026



Préserver la ressource en eau sur le bassin du Caleuvre

Depuis les années 1960-1970, de nombreuses études montrent une aggravation des étiages sur les petits bassins versants, sous l'effet des activités humaines et du changement climatique.

Ces faibles débits dégradent la qualité de l'eau, fragilisent les habitats aquatiques et contribuent au mauvais état écologique de certains cours d'eau.

Sur le bassin versant du Caleuvre, en forêt de Rennes, l'UGVO a **mené une étude afin de mieux comprendre les causes des sécheresses chroniques observées.**

L'hypothèse principale portait sur le réseau de fossés de drainage forestiers, susceptible d'accélérer l'évacuation de l'eau et de limiter la recharge de la nappe.

En s'appuyant sur **plusieurs années de suivis de terrain** (niveaux de nappe, débits du cours d'eau et observation des assècs), l'étude a mis en évidence **un lien entre la densité de fossés et la sévérité des assècs.** D'autres facteurs interviennent également, comme **la topographie, la géologie ou la présence d'un plan d'eau.**

Dans un contexte de **changement climatique** qui devrait accentuer les périodes de sécheresse, des travaux de comblement total ou partiel de certains fossés, associés à des travaux de restauration des cours d'eau en milieu forestier, ont été identifiés et programmés. L'objectif est de **limiter l'abaissement de la nappe, de restaurer un cycle de l'eau plus naturel et de renforcer la résilience du milieu.**

Ces aménagements permettront également de restaurer des **zones humides, de créer des mares et d'accueillir de la biodiversité.** Au-delà des bénéfices écologiques, ils contribuent à **préserver durablement la ressource en eau**, essentielle aux écosystèmes comme aux usages humains.



MISSION

L'aménagement de bassin versant : une nouvelle thématique au service de la qualité de l'eau

L'**aménagement de bassin versant** vient enrichir les missions existantes. Son déploiement constitue un **enjeu majeur**, tant par son caractère transversal que par la nécessité d'assurer sa cohérence avec les missions existantes à l'échelle des trois unités. La stratégie de mise en oeuvre de cette nouvelle thématique est en cours d'élaboration, notamment concernant les **diagnostics des chemins de l'eau**, préalable nécessaire à la réalisation de travaux d'aménagement de bassin versant. L'aménagement de bassin versant a pour objectif de lutter contre l'érosion des sols, le colmatage des cours d'eau et les transferts de pollutions vers les cours d'eau.

Des solutions fondées sur la nature comme par exemple la création de talus, bandes enherbées et ligneuses, zones tampons, la déconnexion de drains, fossés, ... et l'implantation de haies en ceinture de bas fond sont des exemples de travaux qui pourront être proposés. **Sur l'UGVO**, les animateurs aménagement de bassin versant ont été recrutés : Mariève NOLIBOIS animera les actions agricoles et aménagement de bassin versant sur le territoire de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) du Meu et Arthur LE MEHAUTE animera les actions d'aménagement de bassin versant sur toutes les zones prioritaires milieux aquatiques et bocage de l'UGVO hors AAC du Meu.

[Regards] sur le bassin de la Vilaine



Comité syndical d'Eaux & Vilaine, mandat 2026-2032

GOVERNANCE

Ils font leur rentrée !

Après un été marqué par l'installation de son nouveau Comité Syndical, Eaux & Vilaine fait sa rentrée avec un cap clair pour les six prochaines années.

Face au changement climatique, aux épisodes de sécheresse, aux risques d'inondation et à la pression croissante sur la ressource, la gestion de l'eau est plus que jamais un enjeu collectif. Réélu à l'unanimité à la présidence de l'établissement, Jean-François MARY, Président de REDON Agglomération, conduira le mandat 2026-2032 aux côtés d'un Bureau syndical renouvelé et représentatif des territoires du bassin de la Vilaine.

Trois priorités pour passer à l'action

- **Préserver la ressource en eau**, en poursuivant les actions en faveur de l'eau potable, de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité.
- **Faire vivre la solidarité entre les territoires**, en renforçant le dialogue et la coopération entre collectivités, acteurs économiques, monde agricole, services de l'État et partenaires.

• **Accélérer l'adaptation au changement climatique**, en renforçant notamment la prévention des inondations, la gestion des sécheresses et la préservation des zones humides. Ces ambitions s'inscrivent dans la continuité des actions déjà engagées par Eaux & Vilaine, tout en ouvrant une nouvelle étape : anticiper davantage, agir collectivement et trouver des solutions concrètes pour rendre le bassin de la Vilaine plus résilient.

« L'eau est un bien commun qui nous relie tous. Elle exige des réponses collectives, fondées sur la responsabilité, la solidarité et l'innovation. »

Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine

Cette rentrée marque le début d'un nouveau chapitre, avec une ambition forte : poursuivre et accélérer l'action collective pour mieux préserver l'eau et préparer le bassin de la Vilaine aux défis de demain.

BUREAU SYNDICAL

Composition du nouveau Bureau

- Président : **Jean-François MARY** (REDON Agglomération)
- 1^{er} Vice-Président : **Didier CHAPPELLON** (Rennes Métropole) en charge de la Politique de Bassin ;
- 2^{ème} Vice-Président : **Bernard LEBEAU** (Département 44) en charge des Ressources Humaines et de la Commande Publique ;
- 3^{ème} Vice-Président : **Bruno LE BORGNE** (Eau du Morbihan) en charge de l'Eau Potable & Ouvrages ;
- 4^{ème} Vice-Présidente : **Aude de la VERGNE** (Vitré Communauté), Présidente de l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE) ;
- 5^{ème} Vice-Président : **Jean RONSIN** (Montfort Communauté), Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO) ;
- 6^{ème} Vice-Président : **Vincent MINIER** (Bretagne Porte de Loire Communauté) en charge des Finances et de la Communication
- 7^{ème} Vice-Président : **Joël TRIBALLIER** (Questembert Communauté), Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA) ;
- 8^{ème} Vice-Président : **Yoann VETU** (CC Chateaubriant Derval) en charge de la Prévention des Inondations
- 9^{ème} Vice-Président : **Didier HUTERBIZE** (De l'Oust à Brocéliande Communauté) en charge de la Biodiversité
- **Claude BODET** (Cap Atlantique – La Baule Guérande Agglomération)
- **Yann SOULABAILLE** (Département 35)

Ces actions sont réalisées avec le soutien financier des partenaires suivants :



A propos d'Eaux & Vilaine : Acteur institutionnel sur le bassin de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine a pour objet de porter la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant : un territoire hydrographique de 11 000 km² dont 15 000 km de cours d'eau, couvrant 515 communes, soit une population totale de 1 250 000 habitants répartis sur 6 départements (22-35-44-49-53-56) et 2 régions (Bretagne et Pays-de-la-Loire). Sa gouvernance est régie par le Comité syndical d'Eaux & Vilaine composé de 70 élus répartis en 3 collèges (EPCI, Eau potable et Départements-Régions) et la Commission Locale de l'Eau.

Parmi les principales missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, le suivi des poissons migrateurs et la protection du littoral. Des missions assurées par une équipe pluridisciplinaire de près 100 agents dont 50 % implantés au plus près des territoires dans trois unités de gestion.